

Juniors associations : la participation au prisme de la mixité

La place des femmes et l'accès aux responsabilités constituent un enjeu de renouvellement du monde associatif. Les pratiques des adolescents sont aussi concernées, ce qui invite à questionner la participation des jeunes filles et leurs relations avec les garçons. Cette synthèse incite à mieux comprendre les espaces de mixité dans la participation associative des adolescents.

Fransez Poisson, doctorant à l'EHESP, Emmanuel Porte, chargé d'études et de recherche à l'INJEP.

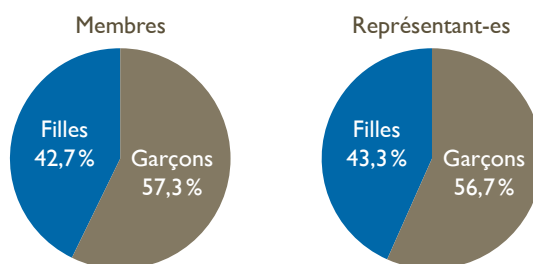
Ya-t-il une différence entre les filles et les garçons dans la participation associative des adolescents ? Le Réseau national des juniors associations (RNJA), qui regroupe des collectifs d'adolescents, âgés de 11 à 18 ans, a souhaité interroger la mixité au sein du réseau. La Chaire jeunesse de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'INJEP ont ainsi initié une étude sur le sujet au début de l'année 2014 pour interroger plus globalement les rapports entre garçons et filles dans ces structures. Celle-ci a d'abord démarré par une enquête statistique sur l'ensemble des juniors associations actives en 2013, pour obtenir une vision d'ensemble sur les activités menées ainsi que sur les membres et représentants des juniors associations (JA). Des entretiens ont ensuite été réalisés avec des « relais départementaux », professionnels d'association d'éducation populaire, des accompagnateurs et des adolescents au cours de l'année 2015. Cette synthèse présente les premiers résultats de ces travaux qualitatifs et quantitatifs.

Le dispositif au prisme de la mixité

Les juniors associations ont vocation à être accessibles à tous les adolescents. La figure ci-contre montre cependant que les filles y sont moins présentes, que ce soit en

tant que membres ou en tant que représentantes désignées par les membres. Cet écart entre présence des filles et des garçons dans le dispositif s'explique par le retrait des filles quand elles grandissent (voir graphique 1, p. 3). Entre 11 ans et 13 ans, la proportion de membres garçons et filles est en effet quasi identique, alors que les jeunes garçons après 13 ans deviennent nettement majoritaires. Concernant les représentantes, on observe

FIGURE 1 - Répartition des membres et des représentants des juniors associations selon le genre en 2013



Source : INJEP, EHESP. Enquête juniors associations, 2014-2015.

Note de lecture - Échantillon membres : 1 988 jeunes / représentant-es : 7716 jeunes.

« Pourquoi les membres de juniors associations, après 14 ans particulièrement, choisissent-ils plus souvent des garçons pour les représenter ? »

COMPRENDRE

Objet et méthode

Les juniors associations sont des organisations créées, dirigées et animées par des adolescents âgés de 11 à 18 ans. Pour pouvoir bénéficier du statut de JA, ces groupes d'adolescents doivent demander une habilitation au Réseau national des juniors associations (RNJA), association loi 1901 composée de La Ligue de l'enseignement, de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, de la Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France, ainsi que de l'association Jets d'encre.

Les jeunes qui souhaitent créer une JA s'adressent donc à un relais départemental, professionnel d'une association impliquée dans le dispositif ou d'un partenaire local du RNJA (138 relais présents dans tous les départements de France). Ils complètent alors un dossier de demande d'habilitation expliquant l'initiative qu'ils souhaitent développer et désignant au minimum deux représentants, qui sont l'équivalent des dirigeants d'une association classique. Aucun bureau ou conseil d'administration n'est exigé. Les adolescents ont également la possibilité de solliciter un accompagnateur, adulte de confiance de leur entourage, pour les aider dans la création et le développement de leur JA. L'habilitation est ensuite accordée par le RNJA. La JA peut à la suite de cette étape solliciter les relais départementaux et leur accompagnateur pour les aider dans son activité au niveau pédagogique et administratif, pour créer un compte bancaire (choix opéré par 55 % des JA) et obtenir une assurance.

L'étude conduite est basée sur un travail statistique à partir de la base de données du RNJA. Celle-ci est composée des informations que les jeunes indiquent dans le dossier d'habilitation quand ils créent ou renouvellent leur JA. L'échantillon traité est de 7 716 jeunes, actifs dans 798 JA qui ont eu une activité en 2013 (sur 968 structures au total avant le nettoyage). Cela correspond à 1 988 « représentants » de ces structures. Ce volet quantitatif a été complété, à partir de mai 2014, par 8 entretiens avec des relais départementaux, 15 entretiens avec des accompagnateurs locaux (adultes de référence choisis par les jeunes), 1 entretien collectif avec les jeunes représentants des JA au conseil d'administration du RNJA et 1 entretien collectif avec les représentants des associations d'éducation populaire impliquées dans le conseil d'administration du RNJA.

également ce phénomène de retrait. Avant 14 ans, les filles sont plus nombreuses à être responsables d'une JA, alors que les garçons sont nettement plus souvent déclarés comme responsables entre 14 et 18 ans. Pourquoi les membres de JA, après 14 ans particulièrement, choisissent-ils plus souvent des garçons pour les représenter ? Si ce phénomène peut en partie être expliqué par la surreprésentation de garçons au regard des effectifs globaux, le retrait des filles de la prise de responsabilité questionne. Nous avons ainsi étudié plus particulièrement la question de la mixité, permettant de situer l'engagement des filles au regard de celui des garçons.

Parmi les différentes juniors associations, on constate une part importante (64,3 %) de groupes mixtes, composés à la fois de filles et de garçons. Les groupes réunissant exclusivement des garçons (25,7 %) sont bien plus nombreux que ceux qui regroupent uniquement des filles (10 %). La non-

mixité des JA est ainsi un phénomène bien plus masculin que féminin. Dans les groupes d'adolescents mixtes, les filles sont assez présentes dans la direction de l'association. C'est aussi le cas des JA composées exclusivement de filles, qui à l'évidence permettent qu'elles accèdent facilement aux responsabilités. L'existence de collectifs de femmes dans la vie associative en général est d'ailleurs un élément mis en avant [1]. Les entretiens montrent l'importance de l'équilibre fille/garçon dans le choix des représentants. Plus elles sont nombreuses parmi les membres de l'association, plus la part de filles représentantes est importante. Les JA mixtes étant celles où il y a souvent le plus de membres, on observe aussi un lien clair entre la taille de l'association et la présence des filles. En comparant trois catégories de représentants de JA qui ont des filles adhérentes (groupe de dirigeants non mixte filles, non mixte garçons et mixte), on constate que les organisa-

tions dirigées exclusivement par des garçons qui sont constituées de moins de membres (7,25 en moyenne) que celles dirigées par un collectif mixte (9,38), ou sont composées uniquement de filles (8,45). Plus le nombre de membres d'une JA est faible, plus les responsabilités du groupe ont tendance à être exercées uniquement par des garçons. Les filles accèdent ainsi plus facilement aux responsabilités dans les JA au sein desquelles il y a plus de membres. Cela s'explique en partie par le fait que les JA à faibles effectifs sont davantage construites sur des réseaux affinitaires genrés [2]. En revanche, les JA aux effectifs plus importants s'appuient plus souvent sur des collectifs préexistants (groupes scolaires, réseaux sportifs, etc.).

La forte présence de dirigeants masculins dans l'ensemble du dispositif est donc en partie explicable par l'importance des collectifs composés exclusivement de garçons et par l'existence de JA mixtes qui ont peu de membres.

Des gouvernances atypiques

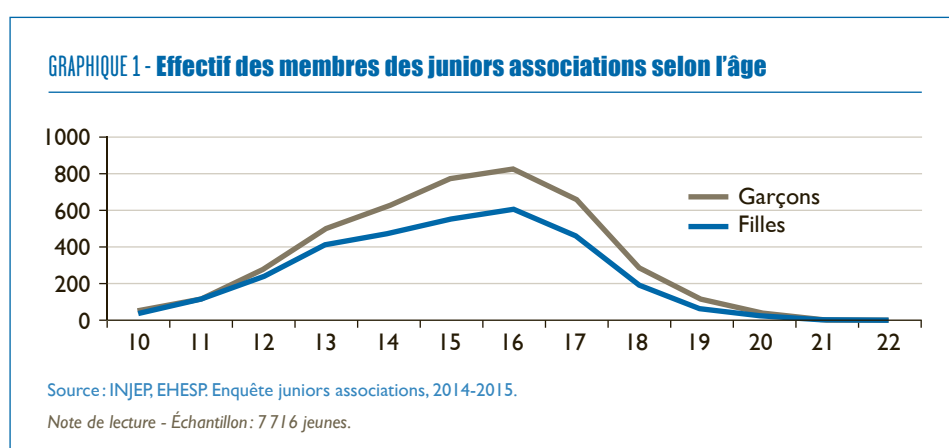
Si certaines filles deviennent représentantes de leur junior association, quels rôles ont-elles ? Parmi les fonctions classiquement occupées dans les associations (trésorier, président, secrétaire), les filles sont nettement plus souvent secrétaires alors que les garçons occupent assez majoritairement les fonctions de président (voir graphique 2, p. 3), comme c'est le cas dans le reste de la vie associative. Cette répartition est à relativiser dans la mesure où 38 % des représentants n'occupent aucune fonction de gouvernance classique (président, trésorier, secrétaire). Certaines de ces fonctions portent le nom de « coprésident », de « coresponsable » ou même, parfois, de « responsable de la paperasse »¹. Est-ce là le signe d'une montée en puissance des formes de gouvernance horizontales au sein des associations de jeunes ?

Question légitime, d'autant que beaucoup de JA n'ont qu'un ou deux représentants désignés officiellement comme président, trésorier ou secrétaire. Les JA qui choisissent d'avoir des représentants dans un « schéma classique » sont peu nombreuses. Les collectifs de jeunes préfèrent bien souvent se doter de formes

associatives plus horizontales, plus égalitaires, phénomène qui montre que l'importance accordée aux responsabilités formelles des représentants par les jeunes est probablement limitée. Certains groupes composés de quelques membres choisissent par exemple d'être tous représentants de la JA. L'étude des représentants déclarés comme tels ne peut ainsi suffire à comprendre précisément le rôle que les filles prennent dans l'organisation de l'association.

Les déterminants de la mixité : logiques d'action et de territoires

Pour expliquer les différentes situations qui impliquent une présence plus ou moins forte des filles et des garçons dans le dispositif, on s'intéresse au contexte dans lequel évoluent les juniors associations. Les collectifs développés dans les établissements scolaires sont par exemple nettement plus mixtes (86 % contre 64 % pour l'ensemble des juniors associations) et les filles représentantes plus nombreuses. A contrario, les JA sportives sont plutôt non mixtes et masculines, ce qui explique la forte proportion de garçons dans leurs instances dirigeantes. Dans les secteurs de l'animation, du social ou de la solidarité, les jeunes filles sont plus nombreuses à prendre des responsabilités, alors que les jeunes garçons, là encore, investissent massivement les postes à responsabilités dans les associations sportives [3]. Ces variations peuvent être dues à la logique d'action de la structure : une JA, utilisée pour gérer une Maison des lycéens, regroupe, par exemple, beaucoup de membres du lycée. Elle s'avère dans ce cas très souvent mixte, notamment si les proviseurs ou les professeurs qui accompagnent les adolescents incitent fortement à une présence équilibrée de filles et de garçons. Au contraire, un groupe de quelques skateurs accompagné par un des parents relève plus d'une pratique affinitaire qui ne facilite pas forcément la mixité. Les logiques d'accompagnement et d'action apparaissent également si l'on considère les JA qui animent un local et qui ont un impact sur le territoire avec une mission orientée vers l'intérêt public. Dans ces cas, la mixité semble être très importante (comme l'expliquent

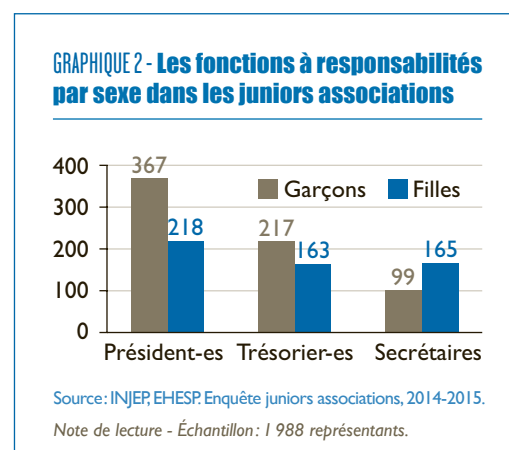


les représentants des mouvements d'éducation populaire au RNJA). À partir du moment où une structure a un poids conséquent dans la collectivité, la question de la représentativité des membres, et notamment des dirigeants, est effectivement fondamentale pour les associations qui accompagnent les collectifs de jeunes. Par contre, la recherche d'une mixité des membres, ou des dirigeants, dans un groupe de copains qui créent une JA pour faciliter l'organisation de leurs loisirs ou de leurs pratiques sportives paraît moins prioritaire aux adultes intervenants. Elle l'est beaucoup plus quand il s'agit d'un groupe de jeunes qui anime un local pouvant être destiné à tous les jeunes de la commune.

La situation quant à la mixité varie également selon les territoires. Les juniors associations étant habilitées au niveau départemental, nous disposons de données intéressantes sur le nombre total de JA dans chaque département et nous avons pu calculer la part de JA mixtes à partir du nombre de celles-ci². Ainsi, les départements qui regroupent le plus de structures mixtes sont également ceux où il y a le plus de JA. Dans ces territoires, des contextes particuliers peuvent être identifiés. Comment comprendre, par exemple, qu'en 2013 90 % des JA actives dans l'Oise soient mixtes, alors qu'elles ne sont que 33 % dans le Jura et 57 % dans le Finistère ? La diversité des domaines d'actions présents sur le territoire et des structures qui les accompagnent, ainsi que l'orientation que prennent les politiques de jeunesse, sont des éléments d'explication que nous avons pu rencontrer dans les entretiens que nous menons avec les accompagnateurs de JA.

Un effet relatif des adultes sur la mixité

Comme nous l'avons déjà constaté, le rôle de l'adulte semble important dans les choix d'organisation des jeunes. Pour aller plus loin, l'étude s'est intéressée aux collectifs accompagnés, sachant que 85 % des juniors associations en bénéficient, et que cela influe sur le niveau de mixité de ces structures. En effet, les collectifs accompagnés sont légèrement plus mixtes (64,9 % contre 60,8 % de JA mixtes non accompagnées) et comprennent plus de filles membres et dirigeantes que ceux qui ne sont pas accompagnés. Les JA accompagnées



par un adulte de leur établissement scolaire sont également plus féminines que celles qui sont soutenues par une personne d'une association ou d'une institution.

Si une junior association est ancrée dans un territoire de vie et dans un type d'activité, elle est également au cœur d'un espace d'accompagnement dans lequel interviennent les acteurs publics des politiques locales de jeunesse, les réseaux associatifs, les parents et les

REPÈRES

Les chiffres-clés

- Nombre de JA actives (2013-2014) : 977 (dont 54 JA majeures)
- Nombre de membres (2013-2014) : 9 434 (56,54 % de garçons / 43,46 % de filles)
- Nombre de responsables (2013-2014) : 2 301 (54,09 % de garçons / 45,91 % de filles)
- Répartition des JA par thématique : animation du territoire (27 %), projets artistiques et culturels (25 %), actions de solidarité (11 %), activités sportives (9 %), séjours autonomes (9 %), projets à caractère scientifique (7 %), animation d'un établissement scolaire (6 %), protection de l'environnement (3 %), jeux et divertissement (2 %), communication/médias (1 %)
- Moyenne d'âge : 16,3 ans
- Nombre moyen de membres par JA : 9,6
- Nombre de relais départementaux : 143
- Nombre d'accompagnateurs : 855
- Proportion de JA en politique de la ville : 18 %
- Proportion de JA en commune rurale (moins de 5 000 habitants) : 45 %

Source : Réseau national des juniors associations.

enseignants. De ce point de vue, la place et le rôle des accompagnateurs, figures de l'adulte en lien avec le projet mais également personnes ressources, sont centraux. À cela s'ajoute le fait que des non-professionnels peuvent également jouer le rôle d'accompagnateur (frères, parents, etc.), y compris de manière informelle.

L'enquête a montré l'importance de l'accompagnement dans l'implication des jeunes filles, et nous avons rencontré des adultes pour les interroger sur leurs pratiques d'intervention auprès des jeunes. Nous constatons ainsi que le rôle de l'accompagnateur local par un adulte est continu dans la vie du groupe. Ces adultes

semblent être relativement sensibles à la participation des filles, mais il est déterminant de comprendre que la question de la prise de responsabilité des jeunes filles dans les juniors associations n'est pas constituée en priorité/objectif pour les professionnels ayant en charge l'accompagnement des JA. Certains animateurs posent la question de la mixité de leur propre initiative, alors que d'autres refusent d'intervenir sur la liberté des jeunes à s'organiser comme ils l'entendent. Cependant, leurs activités étant souvent marquées par une volonté de ne pas trop marquer d'ingérence dans le groupe, on observe peu de pratiques particulières pour faciliter la mixité, voire la parité. Cela peut être expliqué par le principe d'organisation des JA qui s'appuie sur une pédagogie d'autonomie des jeunes. La mixité est-elle pour autant reliée au renouvellement des formes associatives qui s'expérimentent dans les JA ? Un horizon de recherche est à développer.

1. Terme utilisé pour qualifier un jeune représentant d'une junior association dans un dossier d'habilitation et tourner en dérision la fonction administrative.

2. Rapport final de l'enquête à paraître au premier trimestre 2016.

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

- [1] Tabariès M. et Flahaut E., « Dirigeants associatifs : un pâle reflet de la société », pp. 22-25, *Juris associations*, n° 486, 2013.
- [2] Rizet S., *Jeunes mineurs en associations : quel impact sur leurs parcours ?*, Cahiers de l'action (INJEP), 2010.
- [3] Tchernonog V., *Paysage associatif : arrêt sur image*, *Jurisassociations* n° 486, Juris éditions, Dalloz, dossier pp. 16-34, 15 octobre 2013.

AUTRES SOURCES

- Ferrand-Bechman D., « La pratique associative des jeunes mineurs. L'exemple du Réseau national des juniors associations », revue *Travail social*, 2005.
- Garcia M.-C., « Représentations "genrées" et sexuation des pratiques circassiennes en milieu scolaire », *Sociétés et représentations*, n° 24, pp. 129-143, 2007.
- Tchernonog V., *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, Dalloz, coll. « Juris Association », 2013.
- Duru-Bellat M., « Les adolescentes face aux contraintes du système de genre », revue *Agora*, n° 64, 2013.
- Galland O. et Roudet B., *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française, 2014.
- Animafac, « Les femmes et le pouvoir dans les associations étudiantes », 2013 (en ligne).
- Galland O., Cicchelli V., Stevanovic J., *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative de jeunes mineurs*, FEJ, 2013.
- Zerbib F., Fauraz C., *Étude des spécificités des associations de jeunes dirigées par des jeunes* : Animafac, JOC et MRJC, 2008.

Jeunesses : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique « publications »)



BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à INJEP, 95 av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

- 5 numéros : 20 euros 10 numéros : 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INJEP

Nom : _____ Raison sociale : _____

Activité : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'INJEP par courrier électronique ?

- Oui Non

Signature : _____

Directeur de la publication

par intérim : Jean-Marc Siry

Conseillers scientifiques :
Francine Labadie, Laurent Lardeux

Rédacteur en chef :

Roch Sonnet

Rédacteurs du numéro :

Fransez Poisson, Emmanuel Porte

Correction :

Sabrina Bendersky

Mise en page :

Catherine Hossard

Impression :

Centr'imprim - Issoudun

ISSN : 21 12-3985



Bulletin
d'études et de
synthèses de
l'Observatoire
de la jeunesse